



Colomiers le 12 mars 2009

**DIRECTION
DE LA VOIRIE
ET DES INFRASTRUCTURES**

Madame Martine CHARPENTEAU
Association Vélo
20 Rue des Pinsons
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

Dossier suivi par :
Jean pierre MAS
Tél : 05 34 55 02 55
Fax : 05 34 55 02 56
Réf. à rappeler :
SR / DJ / JPM / MJ

Madame,

Par mail du 2 février 2009, vous avez interpellé les services du secteur routier de COLOMIERS, concernant un aménagement au niveau du giratoire SUD de RAMONVILLE. Je vous prie de trouver ci-dessous l'analyse du Conseil Général.

Les aménagements que vous citez concernent la réalisation de traversées piétonnes et cyclables de la RD 813. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise en place des Transports en Commun en Site Propre (TCSP) le long de la RD 813, par TISSEO SMTC.

Lors des différentes visites sur le terrain, les services techniques et notamment ceux de la voirie du Conseil Général ont été amenés à faire les constatations suivantes :

- les usagers circulant sur la RD 813 dans le sens Toulouse-Castanet sont surpris par l'enchaînement à 10 ml d'intervalles d'un feu tricolore, suivi d'un cédez le passage à l'entrée du giratoire SUD,
- cette confusion, faite par les automobilistes, entraîne des erreurs de conduite et risque d'engendrer des incidents ou accidents sur le giratoire,
- les cyclistes utilisent peu ou pas les feux lors des périodes de faible trafic, préférant s'engager dans la traversée après une vérification visuelle sans activer le feu.

Au vu de ces éléments, il a été proposé à la commune de supprimer le feu tricolore et de traiter la traversée cycles et piétons par un aménagement spécifique et de mettre en place des cédez le passage sur chaque arrivée des pistes cyclables ainsi qu'au niveau de l'ilot central.

Parallèlement à cette proposition, l'ensemble des services techniques (Ville de Ramonville, ville de Toulouse, TISSEO, et le Conseil Général) étudie toutes les

Secteur routier
Colomiers
2, bd Marcel-Dassault
31 770 Colomiers
Tél. 05 34 55 02 55
Fax. 05 34 55 02 56

CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA HAUTE-GARONNE
1, bd de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél. 05 34 33 32 31
www.haute-garonne.fr

autres solutions techniques permettant, d'une part, de traiter le dysfonctionnement sus cité et d'autre part, d'assurer les traversées piétonnes et de cycles en toute sécurité.

Cette section de voie étant située en agglomération, il revient au maire de la commune, au titre de son pouvoir de police, d'arrêter la solution technique définitive.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre IZARD

Président du Conseil Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.